



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière du 23 Juin 2016

Intervention de Daniel FRACZAK

Rapport N°16.03.04 Mesures en faveur de l'agriculture (Gel des Vignes)

Monsieur le Président, Chers Collègues,

A croire que cette année les 10 plaies d'Egypte promises si le front National avait été aux affaires, s'abattent sur la région, inondations, gels, rien ne sera épargné à nos agriculteurs et entreprises déjà bien mal-en-point.

Les vignobles du Val de Loire ont été durement frappés par un épisode de gel les 27 et 28 avril 2016, épisode qui a concerné les différents départements viticoles de la région.

Les températures sont parfois descendues jusqu'à -6°C (Notamment dans les vignobles de Bourgueil et de Saint Nicolas de Bourgueil).

Les pertes de production pour des viticulteurs déjà fragilisés par le contexte économique sont importantes (en moyenne 80% de perte dans les appellations les plus touchées).

Les parts de marché durement négociées, y compris à l'international seront longues à reconquérir, et la filière mettra certainement plusieurs années à s'en remettre.

Alors oui, des mesures d'aides structurelles sont nécessaires et Indispensables à la profession :

Vous précisez que des exonérations ou échelonnement de la taxe foncière sur la propriété non-bâtie, des reports des annuités et allègement de charges bancaires, des exonérations des cotisations sociales, chômage partiel, sont à l'étude...

Après avoir contacté les professionnels du secteur et leurs représentants notamment dans le Bourgueillois, il ressort de ces entretiens que tout ce qui est report de charges ou de cotisations est inutile car se cumulera tôt ou tard avec les échéances futures.

La profession demande plutôt des exonérations totales ou partielles suivant les cas (pourquoi pas au prorata des pertes chiffrées par les experts) .

Quant au chômage partiel, il sera quasi inexistant, aux dires des professionnels, la charge de travail dans les vignes est la même, production ou pas...il faut préparer les vignes pour la saison prochaine. Le seul volet de l'emploi touché sera celui des saisonniers....

L'appui possible, à la formation, proposé en cas de chômage partiel ne se fera qu'à la marge...

La prévention

Nous sommes, bien entendu d'accord quant à la nécessité d'accompagner la filière viticole régionale pour amplifier et accélérer la protection contre le gel, par l'aspersion ou les tours antigel (qui sont en fait des espèces d'éoliennes motorisées), il vaut mieux prévenir que guérir.

Privilégier la protection par aspersion partout où cela est possible, est préférable à l'installation des tours antigel, qui ont des nuisances visibles et sonores importantes (pour protéger 5 hectares il faut une tour de 10 m de haut, qui en service fait le bruit d'un hélicoptère). Je vous laisse imaginer la pollution visuelle et sonore pour protéger l'ensemble du vignoble du Bourgueillois qui nécessiterait l'installation d'une centaine de tours.

Une tour antigel coûte environ 40.000 euros, et il en existe un système pliable avec un surcôt de 20%, nous proposons que la région prenne en charge le financement de ce surcôt pour ceux qui feraient ce choix plus en rapport avec l'esthétique de nos paysages...n'oublions pas la situation géographique touristique de ces vignobles (ceci fera l'objet d'un amendement).

Vous proposez une étude régionale, zone par zone financée à hauteur de 40.000 euros (soit le coût d'une tour) pour la faisabilité réglementaire de l'accès à l'eau des systèmes d'aspersion mais également, pour les tours antigel.

Les ressources en eaux sont identifiées et les besoins en tours également : les viticulteurs du Bourgueillois chiffrent à une centaine le besoin en tours pour les parcelles où l'aspersion est impossible techniquement.

Nous proposons que les services de la région se rapprochent des chambres d'agriculture et fasse le point des études déjà réalisées par la profession, ce qui peut être permettrait de faire l'impasse d'une étude coûteuse.

Pour conclure, au vu de l'importance économique de la nécessité de la protection pour la profession (on parle de plusieurs centaines de millions d'euros de pertes pour cette année), c'est un plan pluriannuel qu'il serait nécessaire, pour planifier le financement et l'installation en concertation avec la profession, de ces systèmes partout où cela s'avérera nécessaire.

Je vous remercie.